

sai alors, avec mon rameau, la boutique du marchand de vin qui fait le coin de la rue du Charenton et de la rue Saint-Antoine. Le prêtre me suivit seul. Pierre Selier, son domestique, ayant été repoussé dans la boutique du marchand de vin, et MM. les grands vicaires ayant été séparés par l'invasion subite de la place et le tumulte occasionné par des querelles qu'ils voulurent apaiser, j'agitai mon rameau de paix et me rapprochai de Monseigneur, qui ne marchait que fort lentement, à cause de l'état des pavés, et qui tenait sa droite aux maisons.

« La main étendue, il s'écriait : Mes amis, mes amis... C'est à peine si on pouvait l'entendre, car le bruit était grand des deux côtés. Je le conduisais sur une place restée payée entre les deux premières barricades, lorsque, arrivés à la porte de la première boutique du No. 4, l'archevêque s'écroula sur lui-même et tomba dans mes bras en me disant : *Mon ami, je suis blessé.* Sa figure était restée si calme, que je dus croire sa blessure légère. Aidé par des insurgés, je pris ses jambes et je le rentraï dans la boutique. La fusillade venait de recommencer et les insurgés nous entouraient avec de grandes démonstrations de douleur. Le valet de chambre Pierre nous rejoignit alors, et il fut blessé dans les reins.

« La boutique du No. 4 étant vide, nous portâmes Monseigneur dans la boutique No. 25, seule porte que nous ayons trouvée ouverte après la deuxième barricade. La fusillade était terrible autour de nous, le prêtre ne se plaignait que de ses jambes que je soutenais toujours.

« Tout à coup un insurgé me dit, en me saisissant par le milieu du corps et en me regardant le prêtre : *Le brigand qui l'a tué, voyez-vous je l'aurais fusillé si on m'avait laissé fuir.* » Cet homme répéta, plusieurs fois ces paroles avec énergie. Si je le revois, je le reconnaitrais sans aucun doute, et peut-être alors, pourrions-nous connaître le nom de l'assassin. Mais, tournant moi-même le dos aux insurgés de la barricade, je ne puis, savoir, d'où le coup est parti, et par conséquent, donner sur ce point, aucun éclaircissement à la justice.

« Nous avons pu sortir, bientôt de la boutique No. 25, les insurgés et une femme nous ayant remis un matelas, un drap et un oreiller. Mais le brancard que nous avions fait à rec des fusils était sans succès, défait pour franchir des barricades, qui se trouvaient sur la route des Quinze-Vingts. Pierre malgré sa blessure, soutenait toujours aux côtés de l'archevêque, soulevé maintenant d'un matelas, tandis que Monseigneur, oubliant ses souffrances, ne se inquiétait que de celles de son fidèle sécrétaire.

« On nous ouvrit la petite porte des Quinze-Vingts; le curé de Saint-Antoine arriva aussitôt et voulut que nous montassions le prêtre dans son appartement, où il fut placé sur des matelas dans le salon; les insurgés se retirèrent, et Monseigneur demanda M. Delage, son secrétaire particulier, le docteur Cayol et son domestique Cyprien. J'osai d'aller les chercher, et pendant que M. le curé de Saint-Antoine me faisait un laissez-passer, motivé, M. l'abbé Roux voulut m'accompagner. Nous arrivâmes à l'angle de la place de la Bastille et de la rue de la Planchette, tout-à-fait abandonnée par les insurgés. J'annonçai à la sentinelle de l'armée un prêtre, pour l'archevêque de Paris; nous passâmes la rue Saint-Antoine.

« Le concierge de l'archevêché se trouvait là, inquiet sur le sort de son maître; nous le chargeâmes d'aller chercher le docteur, et nous prîmes nous-mêmes à l'archevêché M. Delage et Cyprien. Nous revînmes par le même chemin. À notre retour, MM. Jaquemot et Ravinet, qui avaient pu rejoindre l'archevêque à travers les plus grands dangers, lui faisaient connaître la gravité de sa blessure. Les deux serviteurs fondaient en larmes; Pierre se traîna jusqu'àuprès de l'illustre prêtre, qui lui pria de lui pardonner les petites vivacités qu'il avait eues. Ils reçurent ensuite sa bénédiction. Pendant que je lui baisais les mains, il me recommanda à MM. les grands vicaires : *« Qu'on lui donne un souvenir de moi, »* dit-il, et on lui répondit : *« Monseigneur, vous le lui donnerez vous-même. »* J'assistai ensuite à la sainte cérémonie des sacrements; puis, voyant que je n'étais plus utile, je songai à me retirer. M. l'abbé Roux, me voyant décidé à repasser, seul et à une heure du matin, la place de la Bastille, me prêta une soutane, afin que je pusse m'annoncer comme prêtre aux sentinelles avancées de l'armée, les seules que j'eusse à craindre.

« **THEODORE ALBERT**,
Editeur, rue Vivienne, 8, caporal de la 3^e légion, 3^e bataillon, 3^e compagnie.

IMPRIMERIE
de
L'Ami de la Religion et de la Patrie.

On exécute à cet imprimerie, toutes sortes d'ouvrages de typographie tels que :

Livres, Catalogues, Pamphlets, Facsimiles, Circulaires d'Édican, Lettres de recommandation.

Exécutez aussi plus court et à l'usage d'écritures et d'écritures.

«Annonces nouvelles de ce Jour»

Prix des passages du Queen réduits. — H. SCOTT.

Imprimerie de l'Ami de la Religion et de la Patrie.

« Nous prévenons tous nos abonnés retardataires de nous faire parvenir le montant qu'ils nous doivent pour abonnement à notre journal. Les conditions sont que l'abonnement est payable par semestre et d'avance. Comptant sur l'exactitude des abonnés, nous avons fixé le prix d'abonnement au modique taux de 12s. 6d., par année. Croyant avoir rempli toutes nos obligations, nous avons le droit d'exiger que nos abonnés s'acquittent de celles qu'ils ont contractées envers nous. Nous informons pour la dernière fois, ceux qui sont en retard que nous prendrons les mesures nécessaires pour les faire payer s'ils ne se conforment au plutôt à notre juste demande. »

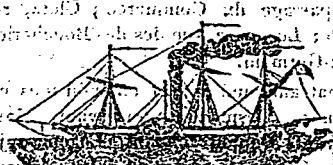
« Nous donnerons reçu dans notre journal comme par le passé.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 7 AOUT 1848.

NOUVELLES D'EUROPE.

JUSQU'AU 22 JUILLET.



Arrivée de l'America.

Depêche Télégraphique.

(Traduite du Morning Chronicle.)

New-York 4 août.

L'America parti de Liverpool le 22 juillet est arrivé ici aujourd'hui.

Irlande.—Dublin, Cork, Waterford et d'autres localités de l'Irlande ont été mises sous la loi martiale. Le peuple s'arme sur toute l'étendue du pays et le gouvernement prend des mesures énergiques pour réprimer le soulèvement attendu et qui paraît inévitable. Un grand nombre d'arrestations pour étonie ont encore eu lieu; des prisons ont été prises par la populace et plusieurs prisonniers d'état ont été libérés. L'organisation des clubs s'étend de jour en jour et devient plus systématique. On craint une insurrection prochaine. Les localités suivantes ont été mises sous la loi martiale : le comté de Dublin, le comté de la cité de Cork, le comté de la cité de Wexford et la ville de Drogheda.